



ADSP

Association d'usagers pour la Défense
du Service Public du pays de Luçon

Forum des associations
14 place G Leclerc 85400 Luçon
adsp.pays.lucon@g.mail.com



COORDINATION NATIONALE

COORDINATION NATIONALE des Comités de
Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
1 rue Jean Moulin 70200 LURE
Adhérente de la Convergence des services publics,
Hôtel de ville 23000 GUERET

12 janvier 2017

Objet : **Epidémie de grippe et
service public de santé**

Depuis plusieurs jours une épidémie de grippe frappe des dizaines de milliers de personnes dans le pays et dans notre région ce qui provoque une situation tendue dans les hôpitaux publics, en particulier dans les services d'urgence et de médecine.

Nous tenons à saluer la mobilisation des personnels, médecins, infirmier(e)s de l'ensemble des personnels des hôpitaux Publics.

Nous sommes scandalisés, par les récents propos de la Ministre de la santé niant qu'une des causes des difficultés actuelles, pour assurer une prise en charge de qualité du nombre important de malades, est la dégradation des conditions de fonctionnement des hôpitaux publics.

La ministre feint d'ignorer que par ses choix politiques, elle a poursuivi et entériné les baisses importantes de moyens financiers et humains dans les services hospitaliers dans toute la France ce qui s'est traduit par la fermeture ou la réduction du nombre de lits dans les services de médecine (16000 dans les cinq dernières années en France, dont plus de 850 dans la région Pays de loire) et la diminution de personnels soignants. C'est ce qui est vécu particulièrement en Vendée.

Cette situation, qui est dénoncée depuis des années par les personnels et les associations d'usagers, explique en grande partie les difficultés à faire face à cette épidémie de grippe.

Il nous est insupportable d'entendre la Ministre ordonner aux directeurs d'hôpitaux de «libérer» les lits occupés par les malades, d'exiger que soient reportées les hospitalisations, les interventions niant les diagnostics médicaux qui ont prévalu à celles-ci.

Nous condamnons fermement de telles injonctions technocratiques, qui tendent à camoufler les véritables causes des difficultés des hôpitaux à faire face à la situation actuelle, elles visent à culpabiliser les malades hospitalisés en les désignant comme responsables du manque de lits.

Que la Ministre semble oublier qu'une des causes de cet afflux dans les services d'urgence découle du manque de médecins généralistes dans les communes, les villages, de la défaillance du service des permanences médicales, est inadmissible.

Le constat de la situation actuelle conforte notre exigence d'une réflexion et d'un débat national sur le présent et l'avenir de notre service public de santé. Nous demandons que soit étudié en urgence l'état actuel de notre système de santé, ses atouts et ses limites pour faire face et répondre aux besoins des populations et que soient définis et identifiés les moyens indispensables pour assurer et garantir pour tous un accès aux soins de qualité et de proximité.